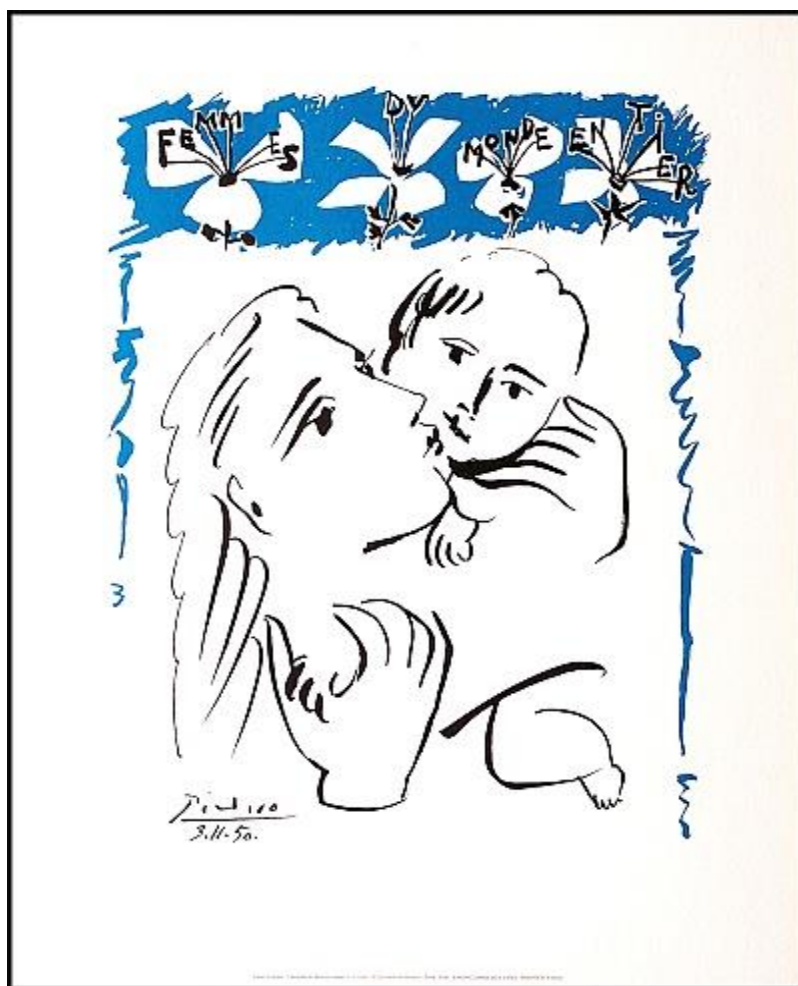


L'ALLIANCE

Alliance des maisons d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale



RAPPORT ANNUEL 2016-2017

Sommaire

Mot de la Présidente	p.4
L'Alliance des maisons de 2 ^e étape	p.5
L'hébergement en 2 ^e étape	p.6
Les enjeux	p.7
La recherche	p.12
Les partenariats	p.13
La vie associative	p.16
Aspects administratifs	p.18
Perspectives	p.19
Revendications de l'Alliance	p.20

*Rapport par Gaëlle Fedida, PhD
Coordinatrice de l'Alliance*

Mot de la Présidente

Voici déjà le temps de faire le bilan de nos activités !

C'est avec une grande fierté que je vous invite à lire ce rapport 2016-2017. À sa lecture, vous constaterez le travail colossal qui a été accompli.

Je dois vous dire que chausser les souliers de ma prédécesseure, Nancy Gough, était tout un défi ! Heureusement, celle-ci avait bien mis la table et assurait à l'Alliance un avenir prometteur. J'en profite pour la remercier chaleureusement !

L'Alliance a également la chance d'avoir une coordonnatrice exceptionnelle. C'est non seulement un réel plaisir de travailler avec celle-ci, mais aussi toujours très motivant puisqu'elle ouvre des portes et fait tomber les obstacles. Merci chère Gaëlle pour tout le travail accompli encore cette année !

Je dois avouer que voir chiffré les rencontres pour faire avancer la cause de L'Alliance et de ses membres m'a vraiment sidérée. Il est plus que temps que notre travail soit reconnu. La tape dans le dos fait du bien, mais c'est financièrement que nous avons besoin d'être reconnues. Le plan d'action en violence conjugale qui arrive devra en tenir compte ! Une nouvelle génération de maisons de 2^e étape commencent à voir le jour. C'est la preuve que le continuum de services en violence conjugale et l'expertise de l'intervention post-séparation est toujours constaté sur le terrain en première ligne. Il est nécessaire d'obtenir le financement pour que le réseau déjà existant des 2^e étape puisse se consolider, mais que cette nouvelle génération puisse se construire sur une note positive.

Enfin, je mentionne mon inquiétude quant à l'effritement de la définition de la violence conjugale. Il sera primordial au cours de la prochaine année d'être vigilantes et d'occuper la place publique pour maintenir les acquis et s'assurer de freiner le recul que nous sentons dans la défense de la violence conjugale.

Bonne lecture !

Chloé Deraiche

Chloé Deraiche

Présidente du conseil d'administration

L'Alliance des maisons de 2^e étape

La **mission** de *L'Alliance* est de regrouper et de représenter les maisons d'hébergement de 2^e étape du Québec qui offrent aux femmes, avec ou sans enfants, des services spécialisés en violence conjugale post-séparation par l'entremise de logements transitoires sécuritaires.

Dans le respect de l'autonomie des maisons membres, les **objectifs** de *L'Alliance* sont :

- ✓ Favoriser la circulation de l'information, l'échange et la réflexion;
- ✓ Offrir un soutien aux membres au regard de leur mission;
- ✓ Sensibiliser la population aux enjeux spécifiques de la violence conjugale post-séparation;
- ✓ Assurer la représentation des intérêts des membres auprès des instances concernées;
- ✓ Promouvoir les intérêts des femmes et enfants issus d'une problématique de violence conjugale;
- ✓ Défendre et promouvoir les spécificités des maisons d'hébergement de 2^e étape.

Conseil d'administration 2016-2017

Chloé Deraiche , Maison Flora Tristan (Région de Montréal)	Présidente
Suzie Levasseur , Anita-Label (Région de la Cote Nord)	Vice-Présidente
Edith Roy , PasserElle (Région de Montréal)	Secrétaire
Michèle Cody , l'Entre-temps (Région Bas du Fleuve)	Trésorière
Sylvie Morin , La Bouée (Région de l'Estrie)	

Les membres

L'Alliance regroupe **14 maisons** d'hébergement de 2^e étape réparties dans 10 régions du Québec, offrant au total 103 logements transitoires et sécuritaires pour les femmes avec ou sans enfants victimes de violence conjugale :

♀ Alternat'Elle (Montréal)	♀ Maison de Montigny (Sherbrooke)
♀ L'Entre-Temps (Matane)	♀ Maison L'Océane (Montréal)
♀ L'Égide (La Prairie)	♀ Nouvelle-Étape (Montréal-Nord)
♀ Mary Grace (Maria)	♀ PasserElle (Montréal)
♀ Inter-Elles (Québec)	♀ La Bouée (Lac Mégantic)
♀ Maison Anita-Label (Baie-Comeau)	♀ La Séjournelle (Shawinigan)
♀ Maison Flora Tristan (Montréal)	♀ Le Bouclier d'Athéna (Laval)

13 des 14 membres¹ de l'Alliance hébergent des femmes et leurs enfants dans 103 logements de seconde étape dans la province de Québec. Nos membres ont hébergé cette année **181 femmes et 217 enfants** victimes de violence conjugale. **70% des femmes arrivent avec leurs enfants.**

Notre sondage sur les besoins d'hébergement en 2^e étape paru au printemps 2016 démontrait que **8% des femmes hébergées en refuges de 1^e étape (urgence) auront besoin de garantir leur sécurité et de recevoir des services psycho-sociaux en hébergement post séparation.** Cela représente environ 500 femmes par année et leurs enfants, des familles extrêmement éprouvées et désorganisées par les conséquences de la violence conjugale. La mère a besoin de compter encore sur des ressources d'aide pour apprendre son nouveau rôle de cheffe de famille monoparentale, ce sont souvent des femmes sans réseau pour qui le soutien psycho social de l'intervenante est primordial.

La **durée moyenne de séjour est de 9 mois**, mais avec des écarts importants allant de 4 (à Montréal) à 18 mois (en Gaspésie). Malheureusement certaines maisons de Montréal ne peuvent offrir de loyers modérés car les femmes hébergées n'ont pas accès au programme de supplément au loyer. Les maisons se doivent de présenter des budgets équilibrés, n'ont pas de financement à la mission, elles doivent donc assurer leur survie sur les montants des loyers perçus. Ce qui n'est pas adapté du tout à la situation de notre clientèle, et les maisons sont contraintes de renoncer à leur mandat envers ces femmes pour des raisons de survie financière de l'organisme.

À Montréal 70% des femmes hébergées sont immigrantes, jusqu'à 85% dans une maison, et **21% d'entre elles ont un statut précaire.** Les femmes immigrantes représentent 30% des hébergements à Québec, Sherbrooke et La Prairie (grand Montréal).

À Montréal un total de **289 demandes d'hébergement** a été reçu par les maisons, soit 304% de la capacité d'hébergement (50 logements). Plusieurs maisons en région ne tiennent pas de statistiques à cet égard actuellement, mais l'accès aux MH2 y est encore plus restreint.

Les maisons de seconde étape emploient en moyenne **1,3 travailleuse**, ce qui conduit à un épuisement professionnel, donc des départs qui entraînent une perte d'expertise en violence post-séparation. Une travailleuse cette années a été admise à la CSST pour épuisement professionnel, le médecin a même estimé pertinent de justifier que la situation découle directement du sous-financement de l'organisme qui n'a pas les moyens de recruter le personnel nécessaire à la mission.

¹ La MH2 du Bouclier d'Athéna ouvrira à Laval en 2018.

Enjeu - Pérennité des maisons

L'enjeu essentiel pour les maisons de seconde étape reste leur pérennité. 5 maisons sur 13 actuellement en service reçoivent un montant récurrent du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), allant de 9,300\$ à 18,800\$ par logement², alors que nous estimons qu'un **montant de 32,000\$ annuels par logement est nécessaire à l'accomplissement de notre mission**. Les écarts de financement entre maisons ne peuvent s'expliquer, ainsi à Montréal les subventions varient de 10,700\$ à 18,800\$ par logement, et nous n'avons jamais obtenu d'explications à ces différences pour la même mission auprès de la même clientèle au même endroit.

L'Alliance poursuit ses revendications pour l'obtention de subventions récurrentes couvrant l'ensemble des services comprenant une intervenante femmes, une intervenante jeunesse, des frais de traduction (à Montréal), des frais de transport (en région), nécessaires et réaliste selon le nombre de logements de la ressource. Nous avons proposé au Ministère un rehaussement progressif selon les fonds disponibles, et qu'à minima une intervenante jeunesse puisse être embauchée dans chaque maison.

L'Alliance demande à ses maisons membres d'envoyer systématiquement copie de leurs demandes à leurs députés provinciaux.

À la demande du directeur du PSOC, que nous avons rencontré à deux reprises cette année, l'Alliance a procédé à l'analyse des subventions de chaque maison membre. Il résulte de notre **« Analyse financière brique et services »** que les loyers perçus suffisent à peine à l'entretien courant des bâtiments, que leur entretien à long terme ne peut pas se financer sur la location, et que les services sont très largement sous-financés, 8 maisons sur 13 n'ayant aucun soutien récurrent.

L'Alliance a amené cette année ces revendications à de nouveaux interlocuteurs, provinciaux et fédéraux, notamment à l'occasion des consultations sur le logement social. L'Alliance a orchestré la participation de l'ensemble des maisons aux consultations locales, et a déposé son **mémoire « Parlons logement »** en novembre après avoir rencontré plusieurs membres du cabinet du Ministre Duclos.

Ceci a permis le rapprochement de l'Alliance avec le **Regroupement québécois des organismes d'habitation (RQOH)**, qui a invité la coordinatrice à faire partie de sa délégation à la journée **« logement sur la colline »** organisée au parlement d'Ottawa par l'Alliance Canadienne contre l'itinérance. Effectivement toutes les femmes et les enfants que nous hébergeons répondent à la définition de l'itinérance:

*N'a **pas d'adresse fixe** ni l'assurance d'un logement stable, sécuritaire et salubre pour les jours à venir (et/ou); a un **revenu très faible** (et/ou); a une **accessibilité trop souvent discriminatoire** à son égard de la part des services publics (et/ou); peut vivre des **problèmes occasionnant une désorganisation sociale**, comme la violence conjugale.*

² Les données financières citées ici datent de l'année 2015-16, la situation globale n'a pas évolué depuis. L'Alliance publiera une mise à jour budgétaire en octobre 2017.

Les maisons de 2^e étape n'ont pourtant pas accès à ces financements car ce ne sont pas des organismes « itinérance » mais « violence conjugale ». Nous remarquons que l'analyse différenciée selon le sexe (ADS) n'est pas appliquée dans l'analyse des besoins et des services disponibles pour les personnes itinérantes. Cela aiderait grandement à la compréhension du fait que violence et itinérance sont intimement liées lorsque nous regardons le parcours des femmes que nous hébergeons comme plusieurs études récentes le démontrent clairement.

Une autre source de financement envisagée cette année a été la *stratégie d'action jeunesse 2016-2021* du gouvernement québécois, qui vise les personnes de moins de 30 ans. Nos maisons hébergent non seulement plus de 200 enfants par année, mais également des mères de moins de 30 ans, qui seraient éligibles à des programmes « jeunesse ». Pourtant nos prétentions ont été rejetées car nous ne correspondons pas aux critères stricto sensu n'étant pas des organismes « jeunesse » mais « violence conjugale ».

L'Alliance se heurte au refus de rendez-vous avec la Ministre déléguée aux services sociaux Mme Charlebois, responsable de la violence conjugale, de la jeunesse et de l'itinérance. Son cabinet nous explique qu'il n'y a pas lieu de nous rencontrer puisqu'il n'y a pas de fonds à nous allouer.

Le dernier rehaussement du PSOC visait les maisons de 1^e étape et les centres de femmes en 2003, les MH2 n'ont pas été considérées. Au final les maisons de 2^e étape ne correspondent jamais aux programmes annoncés, car ils sont gérés de manière administrative par les bailleurs plutôt qu'en regard des besoins des personnes les plus vulnérables.

Suite à la tournée sur le logement social durant laquelle nous nous sommes faites entendre, la **Société d'habitation du Québec (SHQ)** a mandaté un **comité de directeurs** pour examiner les différences entre les conventions des maisons qui sont toutes différentes les unes des autres. Ce comité réunit les directeurs du programme Accès logis, de l'habitation sociale, du programme de rénovation, et du suivi des opérations. Selon la date à laquelle chaque maison a ouvert, les programmes de subvention ont évolué. La SHQ considère finalement les aspects administratifs plutôt que les besoins de la clientèle telle qu'elle a également évolué (plus de femmes immigrantes dans les centres urbains notamment). Nous regrettons beaucoup cette façon de travailler, qui ne correspond pas au mandat de la SHQ qui a la responsabilité d'offrir « un logement sécuritaire et accessible financièrement aux femmes victimes de violence conjugale », définies spécifiquement comme groupe « à besoins particuliers » dans les textes de la SHQ.

Dans un autre registre sur l'inadéquation des ressources, nous devons ici mentionner que l'Alliance a répertorié parmi ses membres les logements adaptés pour déficience physique, et nous constatons **qu'un seul logement de 2^e étape est accessible aux femmes ou enfants handicapés** sur les 103 disponibles. C'est notamment incohérent avec les politiques publiques d'accessibilité universelle pour les maisons les plus récentes.

L'analyse financière que nous avons menée cette année a mis en lumière que **10 maisons ne sont pas exemptées de taxes locales** (municipale et scolaire), l'une d'elle étant taxée de 20% de ses loyers en région ! L'Alliance a éclairci les procédures auprès de la Commission municipale du Québec, chaque maison a connaissance des pièces nécessaires au dossier, et peut l'initier accompagné d'une lettre de l'Alliance.

Enfin l'Alliance porte également le dossier de son propre financement. Nous avons une nouvelle fois déposé notre **demande d'accréditation auprès du PSOC**, afin que l'expertise en violence post-séparation et le réseau des maisons de 2^e étape puisse poursuivre l'accompagnement de ses membres vers de meilleurs financements pour de meilleurs services. Nous ne comprenons pas d'être considérées différemment de nos collègues des autres regroupements nationaux tels la Fédération et le Regroupement des maisons d'hébergement pour femmes, ou encore le réseau A Cœur d'Hommes, tous accrédités et financés par le PSOC comme regroupements nationaux.

L'Alliance a tenu 29 rencontres pour présenter ces revendications cette année

Mario Frechette, Directeur du PSOC, MSSS (2 rencontres)
Catherine Ferembach, Sous- ministre à la condition féminine
Marie France Daoust, Directrice de cabinet de Mme Theriault, Ministre de la condition féminine
Patricia Hajdu, Ministre fédérale de la condition féminine (3 rencontres)
Yves Duclos, Ministre fédéral du logement et de la famille
Cabinet du Ministre Duclos (2 rencontres)
Richard Mirlini, Député La Prairie
Norbert Morin, Député Cote du Sud, adjoint parlementaire du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
Dominique Anglade, Ministre provinciale, Députée St Henri
Rita De Santis, Ministre provinciale, députée Montréal Nord
Pam Damoff, Députée fédérale, Vice présidente du Comité du Statut de la Femme du Parlement
Sean Fraser, Député fédéral, membre du Comité du statut de la femme
Cabinet de Mme Charlebois, Ministre déléguée aux services sociaux (2 rencontres)
Mme Vallée, Comité exécutif de la ville de Montréal, Communautaire et itinérance
Directeur de cabinet de Mme Samson, Comité exécutif de la ville de Montréal, Sécurité publique
Jill Varley, Directrice CFC Québec
Annie Grégoire, Directrice des programmes SHQ (2 rencontres du Comité de direction MH2)
Mme Marcoux, Vice-Présidente Administration et planification SHQ
Fadi Germani, Directeur de la révision des programmes, SHQ
Eva Ottawa, Présidente du Conseil du Statut de la Femme (rencontre avec le G13)
Anuradha Dugal, Directrice Québec, Fondation canadienne des femmes
Cabinet de Manon Massé, Députée de Ste Marie St Jacques
Claudine Lorin, Fédération des organismes d'habitation de Montréal (FOHM)
Florente Desmosthènes, Partenariats et offre de services, CIUSSS Centre Sud Montréal

Contributions aux consultations publiques

- « Stratégie fédérale sur les violences basées sur le genre », Ministre fédérale de la Condition féminine
- « Parlons logement », Ministère du logement Provincial, Ministère du logement Fédéral. Ce mémoire a également été remis personnellement aux députés fédéraux de chaque maison membre lors de la visite au Parlement - Marc Miller, Anthony

Housefather, JClaude Poissant, Francis Scarpaleggia, Emmanuel Duboug, JYves Duclos, Remi Massé, Diane Lebouthillier, Fayçal Al Khoury, Francois Philippe Champagne.

- « Ensemble pour l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec », Secrétariat à la condition féminine

Enjeu - Engager les hommes contre la violence conjugale

L'an dernier nous nous étions fixé comme objectif de travailler sur la question de **l'engagement des hommes contre la violence conjugale**. Nous invitons l'ensemble des maisons à teinter un évènement dans l'année dans cette perspective à l'occasion des 12 jours contre la violence faite aux femmes. Au moins 5 maisons ont développé des activités avec des hommes de leur région, et nous encourageons nos membres à aller de l'avant en ce sens.

Dans cette perspective l'Alliance a tenu plusieurs réunions avec la direction du réseau **A Cœur d'Hommes**, dont une rencontre historique entre nos CA, qui regroupe des organismes travaillant avec les conjoints violents, afin d'arrimer le travail de nos réseaux, en particulier au regard de la sécurité des femmes et des enfants hébergés. Malheureusement les déclarations publiques de certains de leurs membres en contradiction avec notre analyse féministe de la violence conjugale nous ont conduit à revoir nos ambitions et mettre sur la glace un projet de collaboration à l'image de ce qui se vit à la maison La Séjournelle avec nos collègues de Accord Mauricie qui travaillent auprès des hommes violents. L'Alliance poursuivra l'an prochain ses relations avec la direction de ACH.

Enfin plusieurs rencontres se sont tenues avec l'organisation fédérale **White Ribbon** afin de collaborer à des évènements de levée de fonds et de sensibilisation contre la violence conjugale. Un premier évènement de financement a été reporté ce printemps, mais le processus portera éventuellement ses fruits l'an prochain.

L'Alliance commente l'actualité sur sa page Facebook. L'Alliance a par deux fois tenté cette année de retenir l'attention des médias directement sur le meurtre de Daphnée Boudreault à Saint-Hilaire, et sur l'annonce de financement fédéral pour les maisons d'hébergement, sans toutefois que nos communications soient reprises.

Nous nous joignons à nos alliées pour plusieurs communiqués de presse sur d'autres dossiers que la violence conjugale qui touchent les femmes et les enfants que nous hébergeons, ou qui ont des conséquences sur les organismes communautaires :

- Signature du Manifeste ruban bleu, contre la violence faite aux enfants ROEQ
- Signature de la pétition de Relais Femmes « Pour lever les limites à l'égalité économique des femmes »

- **Communiqués de presse avec le G13**
 - ✓ 15 avr « L'égalité pour les femmes vidée de toute substance »
 - ✓ 19 avr « L'austérité une attaque frontale à l'égalité »
 - ✓ 2 juin « Réforme de l'aide sociale : les groupes de femmes sont-elles aussi des ignorantes, Monsieur Blais ? »
 - ✓ 21 juin « Régime de pensions du Canada : les ministres des finances ne font rien pour les femmes à revenus modestes »
 - ✓ 25 nov « Élimination des violences envers les femmes : de l'utopie à la réalité »
 - ✓ 19 jan « Trois générations de femmes pauvres à la retraite »
 - ✓ 30 mars « Budget 2017 : Quand mettre de l'ordre veut dire jeter les acquis par les fenêtres... »

- **Communiqués de presse avec la TRPOCB**
 - ✓ 15 dec « Protéger la liberté d'expression : les Canadien-ne-s et les organismes de bienfaisance demandent une modification de la loi fédérales sur les organismes de bienfaisance »
 - ✓ 7 nov « Engagez-vous pour le communautaire » : la ministre Lucie Charlebois invitée à intervenir
 - ✓ 29 sept « Loi sur le lobbyisme : l'assujettissement de tous les OSBL n'est plus une priorité »
 - ✓ 28 oct « La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles : plus de 20 ans de transformation sociale »
 - ✓ 9 juin « Réaction des OSBL au rapport du Commissaire au lobbyisme du Québec : le projet de loi 56 doit être jeté aux oubliettes ! »
 - ✓ 2 juin « Aide sociale : les propos insultants du ministre Blais prouvent que le projet de loi 70 est indéfendable »
 - ✓ 29 avr « La confiance de la population envers le gouvernement est liée au retrait du projet de loi 56 »

L'Alliance a participé au Lac à l'épaule du CRIVIFF, puis a été élue en AGA membre du Comité de direction scientifique pour 2 ans. Ce CDS s'est réuni à deux reprises dans l'année. L'Alliance a également siégé au comité du CRIVIFF sur les principes et procédures de fonctionnement qui s'est réuni 3 fois dans l'hiver.

L'Alliance est membre active de TrajetVi, participe à l'AGA, et aux rencontres des projets de recherches où nous sommes impliquées dans la cellule Trajectoires dans le cadre de la recherche sur « **Les trajectoires de recherche d'aide des femmes victimes de violence conjugale** ».

L'Alliance a publié dès novembre au CRIVIFF une **seconde Edition du sondage sur les besoins en 2e étape**, incluant des verbatims d'intervenantes qui démontrent pour celles qui connaissent les MH2 qu'elles ont conscience des bénéfices pour leur clientèle; et de découvrir nos services pour celles qui ne les connaissent pas. Notre proposition d'affiche de ces résultats aux Journées annuelles de santé publique (JASP) n'a pas été retenue dans le cadre de l'atelier sur les violences faites aux femmes.

Nous avons enfin pu commencer notre **recherche sur l'impact des services en MH2**, en collaboration avec Trajetvi. Les deux organismes ont arrimé un financement conjoint de la chercheuse, Mme Adelaïde Tanguy. Nous la remercions et soulignons ici son efficacité et sa détermination : 30 entretiens ont été réalisés avec des résidentes et ex-résidentes dans l'ensemble du Québec en quelques semaines ! Les résultats de ce travail seront présentés lors d'un colloque sur les deuxièmes étapes à Montréal en octobre 2017.

L'Alliance est également sollicitée pour participer à des *focus group* sur des sujets connexes tels que « Le point de vue des intervenants et directeurs d'organismes membres d'A Cœur d'Hommes sur la violence conjugale », ou « Maternité et paternité en contexte de violence conjugale : problématiques associées et enjeux de concertation ».

Conférences publiques

- ✓ Association francophone pour le savoir (ACFAS) « Laisser la parole aux intervenantes pour mieux comprendre les trajectoires de recours aux services des femmes victimes de violence conjugale en contexte de vulnérabilité »
- ✓ Université d'été Trajetvi (UdeM) « Enjeux des maisons de 2e étape »; « les trajectoires de recours aux services des femmes victimes de violence conjugale: réflexions sur le processus de co-construction en recherche partenariale »
- ✓ FemAnVi (Université d'Ottawa) « Plaidoyer pour les MH2 au Québec »

L'Alliance a été approchée par une conseillère en orientation pour développer un projet de recherche-action en collaboration avec le Service aux collectivités de l'UQAM sur **l'employabilité des femmes hébergées**, et éventuellement avec l'Association professionnelle des conseillers d'orientation pour l'expansion à la province. Plusieurs femmes hébergées ont fait l'exercice à Montréal qui s'est révélé concluant. C'est un soulagement pour les femmes de bénéficier de ce service en interne à l'hébergement car elles ont déjà un lien de confiance, n'ont pas de frais connexes (transport, gardiennage des enfants...). Les démarches de recherche de financement pour ce volet se poursuivent à ce jour.

Nos relations s'étoffent avec nos partenaires clés que sont le Regroupement des maisons d'hébergement, le Groupe des 13 et la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB) au Québec ; et le réseau Hébergement Femmes Canada au niveau fédéral.

Nos relations avec le **Regroupement des maisons d'hébergement** se construisent tranquillement, nous tenons en moyenne une réunion stratégique trimestrielle sur les dossiers en cours avec les autorités ou les partenaires. Nous avons pu bénéficier de l'excellente formation sur la collaboration avec la DPJ, nous avons signé une entente pour nous joindre à la campagne « Ville alliée contre la violence conjugale ». Nous travaillerons l'an prochain ensemble aux consultations sur le nouveau plan d'action en violence conjugale.

Le Groupe des 13 (G13), groupe de concertation informel des regroupements nationaux d'organismes travaillant avec les femmes, ainsi que la **Table des regroupements provinciaux des organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB)** sont des tables d'échange et d'informations très précieuses pour un petit organisme comme le nôtre qui n'a pas les moyens de suivre précisément l'actualité politique et sociale du Québec. Ceci totalise une dizaine de rencontres d'une journée avec ces instances de concertation provinciale. Nous remercions ici chaleureusement les coordinatrices Mercedes Roberge et Lise Gervais qui nous soutiennent dans nos démarches.

L'Alliance a été admise l'été dernier au réseau **Hébergement Femmes Canada**, qui réunit l'ensemble des associations provinciales de refuges pour femmes. Nous avons participé à 3 conseils d'administration, dont un en personne à Ottawa. C'est extrêmement productif d'échanger avec nos collègues canadiennes, nous nous tenons ensemble sur les enjeux qui relèvent du fédéral, mais également nous voyons que la réponse de l'autorité publique à la question de la violence conjugale diffère d'une province à l'autre, ce qui nous donne mutuellement des arguments pour nos revendications provinciales. L'Alliance a proposé d'y coordonner un comité de travail sur les MH2 à l'échelle fédérale, dont le premier mandat a été la révision du sondage national sur les maisons d'hébergement au regard des spécificités des 2^e étapes.

Le développement de nouveaux partenariats a eu des résultats contrastés. Nous pensons correspondre à la demande de **Condition Féminine Canada** de viser à « corriger les failles systémiques » par le fait même que notre Alliance porte sur l'interruption de services à une clientèle extrêmement vulnérable, protégée par les lois internationales, canadiennes et québécoises. Nos deux projets déposés dans l'année, « Vers l'autonomie » avec le Réseau espace sans violence qui travaille auprès des enfants, ainsi que « Plaidoyer pour les MH2 » qui visait à soutenir l'Alliance dans ses partenariats, n'ont pas obtenu de financement.

De même, le **Réseau des donateurs pour la paix** nous invitait lors d'un forum en décembre à présenter des projets contre la violence faite aux femmes et aux filles. L'Alliance a produit un « catalogue » des besoins urgents en MH2, sans aucun écho favorable, même de la part de la Fondation Canadienne des Femmes qui a été rencontrée individuellement.

Mais certains partenaires nous donnent du courage ! Nous sommes heureuses d'avoir été conviées au groupe de travail de la **Table de concertation des organismes travaillant avec les personnes réfugiées et immigrées (TCRI) sur leur « Projet de partenariat pour lutter contre la violence faite aux femmes immigrées et racisées en améliorant les pratiques »**. Une première phase de leurs travaux a démontré que les MH2 sont des ressources très adéquates pour cette clientèle, la TCRI nous a donc demandé de siéger au comité pour la phase 2 du projet.

En début d'année l'Alliance a sollicité l'aide du **Centre de documentation des adultes et la condition féminine (CDEACF)** pour monter une formation sur les problèmes de cybersécurité dans nos maisons. Le Centre a déposé une demande de financement auprès de Condition Féminine Canada avec notre appui et nous sommes heureuses que ce projet "**la sécurité et la confidentialité sur internet dans les ressources pour femmes victimes de violence**" ait obtenu le feu vert pour l'an prochain, ce qui répondra à un besoin criant d'expertise pour les intervenantes, identifié depuis plusieurs années.

La consultation sur le logement social a également été l'opportunité de prendre attache avec **l'Association des Groupes de Ressources Techniques (AGRT)**. Mme Edith Cyr a proposé à la coordinatrice de participer à une rencontre associative pour sensibiliser leurs membres aux réalités des MH2, afin de tirer les leçons de dossiers plus anciens pour les nouvelles constructions à venir.

Nous remercions ici chaleureusement le **Musée Mc Cord à Montréal** qui a offert deux abonnements annuels à chaque maison de Montréal pour que les femmes hébergées et les travailleuses puissent découvrir leurs expositions gratuitement, un partenariat que nous espérons renouveler !

L'Alliance enfin travaille en concertation avec ses alliées dans les **revendications plus larges du secteur communautaire** (sous financement, projet de loi sur le lobbyisme), ou du **mouvement des femmes** (réforme des retraites, impact de l'austérité sur les femmes).

Participations aux événements des partenaires:

- ✓ « Violences basées sur l'honneur, état des lieux 2016 » AQPV, TCRI et Bouclier d'Athéna
- ✓ « L'itinérance des femmes à Montréal, voir l'invisible » Conseil des montréalaises
- ✓ « Forum sur la violence à l'égard des femmes et des filles et son impact sur les enfants » Réseau des donateurs pour la paix
- ✓ « Criminalisation du VIH – poursuites pour agressions sexuelles des personnes atteintes » par la Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le sida (COCQ SIDA)
- ✓ « Journée Clinique sur les enfants exposés à la violence conjugale » Table de concertation de Montréal en violence conjugale
- ✓ AGA Réseau d'action des femmes en santé et services sociaux
- ✓ AGA Association québécoise plaidoyer victimes
- ✓ AGA de TrajetVi
- ✓ AGA du CRIVIFF

L'Alliance est membre des organismes suivants :

- ✓ Table des regroupements provinciaux des organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB)
- ✓ Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH)
- ✓ Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)
- ✓ Groupe des 13 (G13)
- ✓ Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF)
- ✓ TrajetVi
- ✓ Réseau d'action des femmes en santé et services sociaux (RAFSSS)
- ✓ Hébergement Femmes Canada
- ✓ Fédération des Femmes du Québec (FFQ)
- ✓ Relais-Femmes
- ✓ Association Québécoise Plaidoyer Victimes (AQPV)
- ✓ Table de concertation en violence conjugale de Montréal (TCVCM)
- ✓ Maison Parent-Roback

Le **Conseil d'administration** s'est rencontré à 6 reprises, à Montréal, Québec et Trois Rivières, pour un total de 8 journées de travail. L'ensemble des membres remercie les administratrices et les Conseils d'administration des maisons membres dont elles proviennent pour leur engagement soutenu auprès de l'Alliance.

Nous avons cette année accueilli **3 nouvelles maisons membres** : La Séjournelle de Shawinigan, La Bouée de Lac Mégantic, et le Bouclier d'Athéna qui ouvrira une MH2 à Laval dans l'année qui vient. Quatre nouveaux projets sont en gestation et ont contacté l'Alliance au cours de l'année. Si nous nous réjouissons de voir ainsi la reconnaissance des besoins de services en hébergement post séparation partout au Québec, nous nous inquiétons que le gouvernement québécois ne considère pas de les soutenir financièrement pour de nouvelles places avec services psycho-sociaux.

C'est avec grand plaisir que La Bouée s'est jointe à l'Alliance des maisons de 2e étape cette année. L'acquisition d'une maison de 2e étape est très enivrante pour une maison de 1ère étape. Ainsi, nous pouvons consolider le travail d'intervention initié auprès des femmes et enfants utilisant la maison de 1ère étape. Selon moi, il est essentiel de s'unir afin de partager l'expertise acquise des autres maisons et sur ce point nous avons été généreusement servies. En effet, tous les outils, les informations terrains, les luttes et aussi les victoires acquises me font apprécier notre participation et implication auprès de l'Alliance.

Sylvie Morin, directrice de La Bouée à Lac Mégantic

L'ensemble des directrices ou coordinatrices se sont rencontrées lors de **2 assemblées des maisons membres**, de même que l'ensemble des intervenantes lors de **2 séminaires cliniques**. Une moyenne de 20 personnes se présentent à nos rencontres, en provenance d'une dizaine de maisons. Nous voyons avec plaisir se développer une complicité entre les travailleuses des maisons, et un esprit d'appartenance qui permet de nouvelles collaborations.

Ca fait maintenant 6 ans que je suis coordonnatrice-intervenante à la maison Mary-Grace à Maria en Gaspésie. Étant donné que notre maison de deuxième étape ne reçoit aucun financement récurant, je suis seule à répondre aux besoins des femmes qui y séjournent. Non seulement je suis seule dans ma « Maison », mais je suis seule dans ma belle grande région. La maison la plus proche se trouve à 225 km. Je vous parle de ma réalité pour vous démontrer l'importance d'un regroupement comme L'Alliance pour les maisons en région. L'Alliance permet aux maisons de se concerter, d'uniformiser les pratiques, de mettre en commun l'expertise, d'avoir accès à des formations adaptées à notre spécificité, etc.

L'Alliance m'apporte beaucoup puisqu'elle me permet de réseauter avec les autres maisons de 2e étape afin d'améliorer mes pratiques pour offrir des services adaptés et de qualité aux femmes qui passent par notre maison. Merci à L'Alliance
Sophie, coordonnatrice-intervenante de la maison Mary-Grace

Les membres ont bénéficié de **4 journées de formation** sur les thèmes suivants :

- L'anorexie et la boulimie (mai)
- Le parcours judiciaire de la victime (septembre)
- Collaboration avec la Direction de la Protection de la Jeunesse (novembre)
- L'intervention auprès des enfants exposés à la violence conjugale (mars)

L'Alliance couvre les frais de déplacement, de séjour et de formation pour 2 personnes par maison, lorsqu'une membre souhaite envoyer plus de travailleuses, elle acquitte les frais de ses participantes supplémentaires.

Le comité statistiques a finalisé l'outil de collecte de données qui sera mis en place dans chaque maison pour 2017-18, nous remercions le travail colossal investi dans cet outil par PasserElle.

Enfin les membres bénéficient avec leur cotisation annuelle d'un abonnement à **Imagine Canada**, où elles obtiennent facilement de l'information sur les bailleurs de fonds.

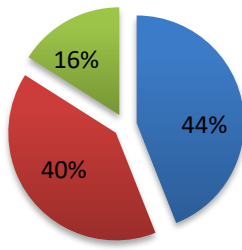
Par ailleurs les 5 maisons de Montréal, qui représentent 50% du parc de 2^e étape (50 logements), se concertent au sein de l'**Alliance Montréal** sur des enjeux spécifiques à la métropole au regard des femmes immigrantes (besoins de traduction), des partenariats opérationnels notamment avec la Table de concertation en violence conjugale de Montréal (TCVCM), les relations avec la municipalité (taxes, nouveau statut de métropole) etc. L'Alliance Montréal a tenu 3 rencontres, et organisé la délégation pour la tournée des régions. Il faut noter que Alliance Montréal contribue au budget de l'Alliance à hauteur de 200 heures de coordination, ce qui permet à la coordinatrice de supporter efficacement les maisons de Montréal, et d'arrimer ces dossiers locaux avec les enjeux nationaux.

L'Alliance travaille avec un **budget insuffisant mais stable à 67,000\$**, loin de notre revendication d'une subvention annuelle récurrente de 179,000\$, et encore plus loin du seuil d'un regroupement national évalué à 330,000\$ par la TPROCB. La Direction des services sociaux généraux et des activités communautaires du MSSS nous accorde 50,000\$ non récurrents sur le budget du plan violence conjugale coordonné par le Secrétariat à la Condition Féminine ; Alliance Montréal 8,000\$ pour la concertation ; et 700\$ de cotisations annuelles par maison membre.

L'Alliance a une nouvelle fois déposé sa **demande d'accréditation auprès du PSOC** en janvier dernier pour avoir les moyens de travailler pour ses membres, à l'instar de nos consœurs de la Fédération et du Regroupement, ou de l'association provinciale des groupes qui travaillent avec les hommes violents (ACH). Le refus du Ministère est d'autant plus étonnant que l'Alliance est reconnue comme interlocutrice par le Comité interministériel sur la violence conjugale et le Secrétariat à la Condition Féminine.

Répartition des frais annuels

■ coordination ■ vie associative ■ frais d'administration



Nos dépenses sont concentrées sur la coordination de l'Alliance par une travailleuse autonome à temps partiel à domicile (1043 heures cette année); la vie associative, soient les frais de déplacement et de séjour pour les 4 rencontres annuelles de membres et les formations ; et des frais administratifs.

.....
Nous remercions le Criviff, Trajetvi, Hébergement femmes Canada et la Fédération des organismes d'habitation de Montréal (FOHM) pour avoir couvert les frais de plusieurs déplacements de la coordonnatrice pour participer à des rencontres à Québec ou Ottawa.
.....

Dans l'année à venir l'Alliance se concentrera sur les enjeux de survie des maisons membres, notamment au travers du colloque sur les enjeux des MH2 en octobre, en travaillant au nouveau plan gouvernemental contre la violence conjugale, en interpellant les politiques en campagne électorale. Nous souhaitons également aider de nouvelles maisons en construction, et documenter l'épuisement professionnel des travailleuses. Enfin nous espérons pouvoir avancer dans le mouvement d'engager les hommes contre la violence conjugale.

Dès octobre 2010 le CRIVIFF, dans son étude « Services d'aide en matière de violence conjugale: état de la situation et besoins prioritaires », recommandait de développer des ressources d'hébergement de seconde étape. Le plan d'action gouvernemental 2012-17 a évoqué le continuum de services sans toutefois bonifier les moyens des 2e étapes. Une nouvelle génération de maisons émerge, l'Alliance œuvre à un cadre clair pour les maisons qui peinent à survivre, et pour le développement d'une dizaine de projets en panne faute de financement public.

En conclusion le continuum de services visé par le plan d'action gouvernemental en violence conjugale n'existe pas au Québec pour les quelques 500 femmes par année qui ont besoin d'hébergement post-séparation après l'urgence. Le plan gouvernemental contre la violence conjugale arrive à échéance en 2017, et l'Alliance se mobilise d'ores et déjà pour contribuer activement à la concertation pour que le prochain plan reconnaisse la pertinence des services de seconde étape de manière sonnante et trébuchante.

L'Alliance est convaincue qu'un **dispositif de concertation provincial en violence conjugale**, qui n'existe pas actuellement, serait important à mettre en place. Cela permettrait de cadrer les débats autour de la violence conjugale avec l'ensemble des parties prenantes, incluant les instances officielles, les instituts de recherche, les groupes qui travaillent avec les conjoints violents. La concertation provinciale permettrait également de clarifier les procédures qui impliquent plusieurs administrations (ainsi de la cogestion du PAMH entre la SHQ et le MSSS).

Depuis juin 2011 l'Alliance a une employée qui œuvre à la reconnaissance des services de 2^e étape par les autorités. **Nous avons rencontré les instances gouvernementales à plus de 60 reprises depuis 5 ans**, MSSS, SHQ, SCF, SACAIS, députés provinciaux et fédéraux, élus municipaux, est-ce en vain ? Nous avons le soutien des acteurs en violence conjugale, mais le découragement nous gagne... Ne ferions-nous pas mieux de nous concentrer sur les bailleurs de fonds privés ? Les membres ont répondu à cette question centrale en assemblée, à l'effet que **la violence conjugale est un problème social, le gouvernement a donc la responsabilité d'y apporter une réponse collective, et en particulier assurer un continuum de services correspondant au continuum de violences que subissent les femmes.** Cela implique le financement des organismes communautaires qui ont une expertise. Pourquoi le gouvernement québécois, tel un Janus aux deux visages, donne-t-il d'une main des logements sociaux pour notre clientèle « à besoins particuliers », mais refuse de l'autre main les services adéquats pour soutenir ces femmes et ces enfants ? Les maisons d'hébergement au Québec assurent une mission de service public dans leurs interventions

auprès des femmes et des enfants, que l'on souhaiterait remettre au centre des politiques publiques.

« Toutes les violences ont un lendemain »
Victor Hugo

REVENDEICATIONS DE L'ALLIANCE

- ✓ Assurer un continuum de services aux victimes de violence conjugale, ce qui implique le financement pérenne des maisons de 2^e étape :
 - 32,000\$ par logement pour des services psycho-sociaux adéquats, incluant un service jeunesse
 - Dispositif de la SHQ pour assurer la pérennité des bâtiments à long terme
 - ✓ Doublement des places disponibles en hébergement de 2^e étape au Québec
 - ✓ Harmonisation des conventions d'exploitation des bâtiments avec la SHQ afin de garantir l'accessibilité financière pour toutes les femmes
 - ✓ Mise en place d'une concertation provinciale en violence conjugale
 - ✓ Procéder à l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans les programmes itinérance
 - ✓ Accréditation et financement pérenne de l'Alliance par le PSOC
-

Le Ministère de la Santé et des Services Sociaux alloue 50,000\$ non récurrents à l'Alliance au titre de la mesure 39 du Plan d'action gouvernemental en violence conjugale.

**Alliance des maisons d'hébergement pour femmes et enfants
victimes de violence conjugale**

Tel : 514.409.7070

Courriel : alliance2e@hotmail.com

**CP 2 Succ St Jacques
Montréal (Qc) H3C 1C5**

www.alliance2e.org

Suivez nous sur Facebook